

Appel à Manifestation d'intérêt Protection et surveillance du plan d'eau JOP2024

Dans le cadre des JOP2024, le plan d'eau de Marseille (ROUCAS-BLANC) accueillera les épreuves olympiques de voile. La Région Sud souhaite profiter du coup de projecteur des Jeux pour faire « briller » sa filière drone émergente. Elle a donc décidé de financer un démonstrateur alliant des technologies drone air-terre-mer en vue de proposer une solution viable de protection et sécurisation du plan d'eau au Comité des Jeux Olympiques.

Projet phare du Club Sud Drone, cette expérimentation fera l'objet d'un AMI à l'automne 2020 lancé par la Région Sud en partenariat avec les Pôles SAFE, MER Méditerranée et OPTITEC, et destiné en priorité aux membres du Club.

Objectif : faire appel à la technologie du drone pour répondre au cahier des charges du site et trouver des solutions innovantes adaptées

Critères éligibilité :

- Candidature fournie selon un format prédéfini, dans les délais
- Solutions considérées comme innovantes dans ce cadre d'emploi
- Dépôt par un porteur immatriculé en France, à jour fiscalement et socialement

Critères de sélection :

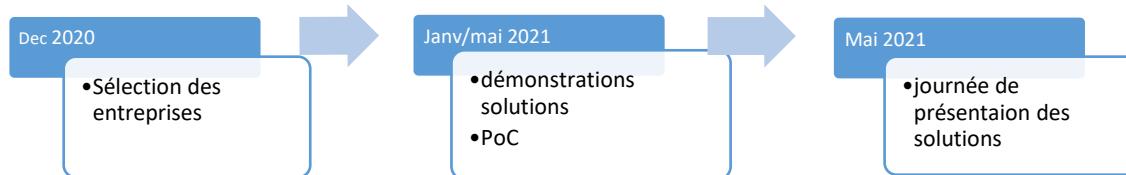
- Analyse de la faisabilité et rentabilité des solutions
- Mise en place d'un 1^{er} plan d'affaires : ensemble des composantes de la gestion de projet
- Entreprise localisée en France
 - Avantages prévus pour les PME/ETI localisées en région Sud

Privilège membres du Club et adhérents des pôles :



- Seul les membres du Club Sud Drone et adhérents des pôles auront accès à la proposition de l'AMI en amont, leur permettant de postuler en premier et d'augmenter leur chance d'être sélectionnés.

Calendrier indicatif et résultats:



- Durée indicative entre lancement de l'AMI Sponsor et solutions : 14 mois
- Plateforme de dépôt des dossiers : <https://jnov.safecluster.com/programmes/>
- Lancement AMI : septembre/octobre 2020
- Clôture des candidatures : fin novembre 2020